



ACCOMPAGNER UNE PERSONNE AVEC UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME



PRE-REQUIS

Pas de pré-requis de connaissances

PUBLIC VISÉ

- Professionnels de la petite enfance au domicile
Salariés du particulier
- Professionnels de la petite enfance en accueil collectif
- Professionnels d'accueil individuel / assistants maternels

MODALITES PEDAGOGIQUES :

En présentiel

METHODES PEDAGOGIQUES :

*Active
Interrogative*

TECHNIQUES PEDAGOGIQUE

*Exercices Individuels et collectifs
Exposé participatif
Analyse de situation*

VALIDATION

Attestation de formation

LIEU DE FORMATION

*Imm ACEROLA Voie verte Jarry
97122 Baie-Mahault*

TARIF & CONDITIONS

- **630€/pers** *(hors assistant (e) maternel (elle))
- Modalités d'inscription au dos
- Accueil public en situation de handicap au dos

MIAPTA21

Objectifs de formation

- Comprendre la personne autiste dans son fonctionnement, ses besoins et sa singularité
- Mettre en place un environnement rassurant et un accompagnement adapté
- Coordonner cet accompagnement avec les aidants et autres professionnels

DUREE :
21 heures
3 jours

Présentation

Ce module permet d'être en mesure de mieux comprendre la personne autiste dans son fonctionnement, ses besoins et sa singularité. Il permet également de mettre en place un environnement rassurant et un accompagnement adapté, en lien avec les aidants et les autres professionnels et ainsi d'assurer la cohérence des interventions.

Programme

Jour 1:

- Les représentations sociales et les idées reçues sur l'autisme.
- L'autonomie, la dépendance et la situation de handicap.
- Les troubles du spectre de l'autisme : les caractéristiques (DSM), les signes et la variabilité interindividuelle.
- Les répercussions de l'autisme sur la vie quotidienne et sur l'entourage.

Jour 2:

- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie, de l'assistant maternel ou du garde d'enfants dans la relation d'aide.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le partenariat proches aidants et professionnels : coordination, partage d'informations et alerte.

Jour 3:

- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Les comportements-problèmes : définition, fonctions et prévention.
- Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants

Evaluation des apprentissages et de l'atteinte des objectifs :

- Exercices pratiques en individuel et en collectif,
- Exercices d'étude de cas
- Embarquement numérique par séquence demi-journée
- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation





Vous êtes en situation de handicap ?

Contactez un référent pour un rdv personnalisé:
poleformation@avi-conseil-formation.com

CETTE FORMATION VOUS INTERESSE COMMENT S'INSCRIRE ?

01

PRE-INSCRIPTION

1- vous inscrivez via le bulletin d'inscription d'IPERIA et nous le transmettez par mail bien complété
Délai 5 jours max avant le début

2- Notre service vous confirme la réception de votre Bulletin et pièces obligatoires puis vous inscrit sur la plateforme d'IPERIA

Si le bulletin est mal renseigné ou les pièces sont manquantes nous ne pouvons pas vous inscrire

02

VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION et FINANCEMENT



Notre service vous transmet votre contrat de formation avec les modalités financières qui vous engagent.
Votre financeur principal est IPERIA sur vos droits formation de 58h/année civile



Attention: Le dépôt d'inscription sur IPERIA est une demande de financement. **Elle n'est pas systématique.** Si vous avez atteint votre quota de 58h de formation/an (année civile) IPERIA ne pourra pas vous financer votre formation. Les frais de formation vous seront alors facturés. **Vérifiez vos droits avant toute validation d'inscription - Nous n'avons pas accès à cette information**

03

CONVOCAION EN FORMATION

1- 10 à 7 jours avant la date de démarrage vous Recevez votre convocation

2- Un accès extranet vous donne les premières informations sur le déroulement de l'action de formation

Les actions démarrent à partir de 6 personnes inscrites

04

ACCUEIL EN FORMATION

1- 7 jours avant le démarrage vous recevez un questionnaire préalable qui permet de situer les acquis, problématique professionnelle à traiter. Vous devez OBLIGATOIREMENT le réaliser

Le formateur peut ainsi ajuster son approche pour répondre à vos attentes dans le respect du programme visé.

Eau, café et Thé vous seront servis en collation

AVI CONSEIL - Siret 75269660900037 APE: 8559A - enregistré sous le n° 95 97 01 77697

Tel: 0590.97.44.43 -0590.95-70-69 - 0690.09.97.22

mail: poleformation@avi-conseil-formation.com